

■ **BOSC Sàrl**, à Neuchâtel, construction, transformation et négociation dans le domaine de l'immobilier, etc. (FOSC du 16.02.1998, p. 1156). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal civil du district de Neuchâtel, en date du 10.01.2002. Par conséquent, la raison sociale devient: **BOSC Sàrl en liquidation**.
Journal no 352 du 07.02.2002
(00342182 / CH-645.1.005.038-0)